

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MUR-SUR-ALLIER

Le 4 juillet 2024, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de Mur sur Allier, dûment convoqué à cet effet le 27 juin 2024, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Mezel, sous la présidence de **M. Jean DELAUGERRE, Maire**.

Etaient présents : Mme Laëtitia BOBEL, M. Pascal BOITEL, MM. Jean DELAUGERRE, Sylvain DELEVILLE, Yves FERRIER, Matthieu GAVAIX, Mme Florence JOUVE, MM. Jean-Marc LAVIGNE, Xavier MAUME, Mme Laïla MEILLAUD, MM. Julien MONTAGNÉ, Louis PEREIRA, François PIGNOL, Jean-Claude PROST, Mmes Danielle RANCY, Lydie ROBERT, M. Jean-Pierre RODIER, Mmes Leslie ROMEO, Adeline ROUX, Mme Martine VAQUIER.

Procurations : M. René LEMERLE a donné pouvoir à M. Julien MONTAGNÉ, M. Bernard GIRAUD a donné pouvoir à Mme Adeline ROUX, M. Vincent MAZIN a donné pouvoir à M. Yves FERRIER, M. François RUDEL a donné pouvoir à M. Pascal BOITEL

Absents : Mme Sandra AUJOL, M. Marien DUFOURD, Mme Jacinthe GUILLOT

Secrétaire de séance : M. Yves FERRIER

2024-26 : CREATION D'UN POSTE D'ATSEM PRINCIPAL 2^{ème} classe à temps non complet (29.39/35^{ème})

Vu l'arrêté n° 2022-286 du 1^{er} décembre 2022 portant établissement des Lignes directrices de gestion,

Vu le départ en retraite d'un agent exerçant les fonctions d'ATSEM au 1^{er} septembre 2024,

Vu la déclaration de vacance d'emploi effectuée auprès du Centre de gestion de la FPT sous le n° 063240405001736,

Vu le recrutement effectué d'un fonctionnaire titulaire au grade d'ATSEM principal 2^{ème} classe, à compter du 1^{er} septembre 2024,

M. le Maire propose au conseil municipal de créer un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe, à temps non complet (29.39/35^{ème}),

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à la majorité : 16 voix pour, une voix contre (M. Jean-Claude PROST), trois abstentions (Mmes Florence JOUVE, Laïla MEILLAUD, M. Jean-Marc LAVIGNE),

DECIDE :

- de créer un poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe, à temps non complet (29.39/35^{ème})
- d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Fait à Mur sur Allier le 5 juillet 2024,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Jean DELAUGERRE